

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Jacques Prevert - BTS - Services - Support à l'action managériale - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Jacques Prevert - BTS - Services - Support à l'action managériale - en apprentissage (13118)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jacques Prevert - BTS - Services - Support à l'action managériale - en apprentissage (13118)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	556	7

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en anglais	des capacités en anglais	Très important
	Progression des moyennes	une implication régulière	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	bonne méthode	Important
	Capacité à l'oral	savoir prendre la parole	Important
	Qualité de l'orthographe	une bonne orthographe	Très important
Savoir-être	Autonomie	travailler seule à partir de documents	Important
	Implication	être force de proposition	Important
	Capacité à s'investir	Attitude proactive	Très important
	Concentration	savoir analyser des documents	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	L'investissement dans la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	montrer de l'intérêt dans la participation à des actions	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- **Résultats scolaires insuffisants** : moyennes générales nettement inférieures à 12/20.
- **Appréciations négatives** : mentions récurrentes concernant le manque d'assiduité, des problèmes de comportement ou un investissement insuffisant.
- **Avis défavorable du chef d'établissement** dans l'évaluation finale.
- **Lettre de motivation non recevable** : lettre manifestement copiée depuis des modèles disponibles sur internet, absence de personnalisation ou incohérence manifeste entre le projet exprimé et la formation demandée.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission a eu recours à un pré-classement issu du paramétrage initial. Les dossiers ont été examinés par des jurys de 2 enseignants avec un regards croisés sur chaque dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le savoir-être repéré à partir des appréciations littérales figurant dans les bulletins ou des avis du professeur principal et/ ou du chef d'établissement est à soigner. Ce critère compte autant que les notes.

Remplissez votre dossier avec sincérité, honnêteté, en montrant votre engagement dans cette formation et votre envie de réussir.

Signature :

François QUINIO,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Jacques Prevert